

Robert Dumont (éd.)

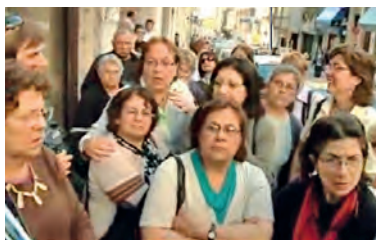
Femmes uruguayennes
sous la dictature
1973-1985
Enlèvements, viols et tortures



KARTHALA

Collection Signes des temps

dirigée par Robert Dumont



Le travail de mémoire sur la répression sous les régimes dictatoriaux d'Amérique latine dans les années 60 à 80 du XX^e siècle n'est pas achevé. Pour le Brésil, il faut rappeler le livre du dominicain Frei Betto sur les tortures subies par les opposants au régime et le souvenir de son frère Tito mort en France sans avoir pu se remettre de ses années de prison. Au Chili, la résistance a connu beaucoup d'exilés et de morts. En Argentine, il y a eu les assassinats de l'évêque Angelelli, du prêtre français Gabriel Longueville, des sœurs Alice Damon et Léonie Duquet et de bien d'autres.

Dans le présent livre, il s'agit de l'Uruguay qui a connu une sévère dictature de 1973 à 1985. Des milliers de personnes y ont été séquestrées et torturées, y compris sexuellement. Une fois la démocratie rétablie, un groupe de femmes a commencé à se réunir à partir de 1997 pour parler des sévices subis et retrouver la dignité face à elles-mêmes.

Le lecteur trouvera ici le récit de ce travail qui s'est étalé sur plusieurs années. Des 300 femmes qui se sont rencontrées dans cette entreprise de reconstruction, 28 d'entre elles ont déposé une plainte en justice, à titre personnel et collectif. Non pour crier vengeance, mais pour refuser le déni et réclamer justice, dans l'espoir que cette dénonciation guérisse une génération entière et rappelle au peuple uruguayen ses responsabilités futures. Un livre qui est à la fois un témoignage en l'honneur de ces femmes courage et une alerte pour nos consciences, sur le risque toujours possible du retour à la barbarie.

L'ouvrage est accompagné du DVD « Graines de lumière », réalisé par Lucia Wainberg.



A Montevideo, le 16 avril 2012. Une réunion de seize des
vingt-huit femmes qui avaient déposé une plainte en justice le
28 octobre 2011.

Gloria Telechea
Corina Iriondo
Anahit Aharonian
Alicia Chiesa
Beatriz Benzano
Lucía Arzuaga

Alicia Blanco
Silvia Sena
Mirta Macedo
Beatriz Weismann
Carmen Canoura

Isabel Pereira
Antonia Yañez
Yvonne Klingler
Brenda Sosa
Margarita Lagos

**FEMMES URUGUAYENNES
SOUS LA DICTATURE
(1973-1985)**

KARTHALA sur internet :
www.karthala.com
(paiement sécurisé)

© Photo de la première page de couverture : « Violencia sexual en el Terrorismo de Estado uruguayo ». Extrait de la série, *Mujeres*, Javier Alonso (2007).
Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Photo de la quatrième de couverture : le groupe des femmes uruguayennes, juste après le dépôt des plaintes, devant l'entrée du Palais de justice de Montevideo le 28 octobre 2011.

© pour le DVD « Graines de lumière », Lucia Wainherg

© Éditions KARTHALA, 2016
(Première édition papier, 2015)
ISBN : 978-2-8111-1336-0

Robert Dumont (éd.)

Femmes uruguayennes sous la dictature (1973-1985)

Enlèvements, viols et tortures

Préface de Mgr Marc Stenger

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 PARIS**

Remerciements des « Femmes courage »

En ouverture de ce livre, les femmes qui au plus profond en sont les auteurs tiennent à remercier celles et ceux qui les ont accompagnées d'une manière ou d'une autre durant tout leur parcours de renaissance :

- Les avocats Federico Alvarez Petraglia et Miguel Migliónico
- La psychologue Maria Celia Robaina
- L'assistante sociale Alba Pastorini

- L'association SERPAJ et Madelon Aguerre
- L'association *¿ Dónde Están ?* et Sonia Fernandez Lauro
- La revue *France Amérique latine (Fal MAG)*

Remerciements de l'éditeur

Je me dois d'abord de me joindre aux remerciements déjà adressés aux deux associations – SERPAJ et *¿ Dónde Están ?* –, ainsi qu'aux responsables de la revue *FAL MAG*.

Mais, bien au-delà de l'exercice de style habituel, je me dois aussi d'exprimer ma plus vive reconnaissance à l'endroit des 13 parmi les « 28 Femmes uruguayennes » qui ont joué le jeu de la transparence en nous envoyant les documents formant le cœur de ce livre (Ch. 4 et 5).

Merci tout autant à Mgr Marc Stenger, à Edmundo Gomez-Mango et Louis Joinet – auteurs de tel ou tel chapitre – en grande partie repris de la revue *FAL MAG* qui en a autorisé la retranscription.

Et encore à Lucia Wainberg Sassón pour avoir accepté que son film *Graines de lumière* vienne compléter et renforcer la thématique de ce livre avec son DVD placé en fin d'ouvrage.

Dans ce travail collectif, nos remerciements vont enfin très particulièrement à Sonia Fernandez-Lauro qui a réalisé la jonction entre Montevideo et Paris, ainsi qu'à ses amies uruguayennes qui ont assuré la traduction en français de tous les documents reçus en Castillan : Angélica Techera, Colette et Enrique Barzilai, Maribel et Juan Carlos Mutti, Esnela Fernandez, Alban Cajarville, Carlos Wuhl, tous militants de l'association *¿ Dónde Están ?* (Où sont-ils ?) : association qui a toujours soutenu ce travail. Sans parler de celles qui ont souhaité rester dans l'anonymat mais qui se reconnaîtront sous ces mots.

Robert Dumont

EN EXERGUE

Comme l'expliquera plus en détail l'avant propos, ce livre est celui d'une poignée de femmes uruguayennes qui, au nom d'un grand nombre d'autres qui n'ont pu prendre la parole, y témoignent des tortures y compris sexuelles qu'elles ont subies sous la dictature après leur enlèvement et au cours de leur séquestration.

Il est apparu impossible à l'éditeur d'ouvrir cet ouvrage de mémoire sans que soit posée avec force et clarté la gravité de cette page de la vie de ces femmes et du peuple uruguayen tout entier. C'est pourquoi, dans la masse de documents rassemblés, nous avons estimé devoir l'ouvrir par ce premier témoignage d'Yvonne Klingler-Larnaudie qui dit en quelques lignes d'où elles viennent et ce qu'elles veulent faire entendre à travers les pages qui suivront.

« Parole » de Marie-Yvonne Klingler-Larnaudie

Lors de la 9^e rencontre

« Femmes du monde en Seine Saint Denis »

mardi 19 novembre 2013, Bourse du travail de Bobigny

Je remercie les organisateurs de cette rencontre pour m'avoir invitée. Je m'appelle Marie-Yvonne Klingler-Larnaudie, j'ai deux fils et je suis médecin à Montevideo, Uruguay.

En juin 2013, je suis venue à Paris à une rencontre pour les 40 ans du coup d'État en Uruguay, invitée par un groupe d'Uruguayens qui continuent la lutte pour la vérité, la justice et la

recherche des disparus pendant la dictature dans mon pays, l'association ¿ *Dónde Están ?* (Où sont-ils ?).

Je suis l'une des 28 femmes qui, en 2011, ont dénoncé plus de 100 militaires et civils qui ont commis des tortures et des délits sexuels contre les femmes détenues pendant les douze ans du terrorisme d'État en Uruguay (1972-1985).

On ne parlait pas de cela en prison. On ne parlait pas de cela après la sortie de prison avec les familles ou les amis. Alors on ne le dénonçait pas.

Pourquoi ne pas avoir dénoncé ces faits pendant presque trente ans ? On protégeait qui ?

Nous-mêmes, la famille, la société, les militaires ? Au début, on ne pouvait pas le faire parce que c'était trop dur. Peu de temps après, durant la démocratie, une loi de caducité de la prévention punitive de l'État nous a fermé les portes totalement.

Un jour, 60 femmes, anciennes prisonnières politiques sur 600 ou plus femmes détenues au total, nous nous sommes rencontrées par hasard car la prison de femmes allait être rénovée, et nous sommes allées la voir, cette fois comme visiteuses.

Le coup fut trop dur. La mémoire, têtue, n'a pas voulu tourner la page..., et les souvenirs sont revenus.

En regardant les jeunes filles – nos filles – qui avaient le même âge que nous quand on nous a prises comme « butin de guerre », nous avons dit que ça ne pouvait pas rester comme ça, que nous devons raconter ce qui c'était passé et lutter pour faire connaître la vérité des faits étouffés.

Pendant deux ans, nous avons travaillé, aidées par une jeune psychologue et une assistante sociale.

Les paroles ont commencé à sortir : la torture, la nudité, la capuche, la dégradation, les attouchements, les menaces de possible viol.

Je me suis alors retrouvée dans ce sous-monde, souterrain, où tout était déformé ; l'idéal humain pour lequel je luttais se transformait en un personnage sinistre, un monstre qui jouait avec la mort et la destruction de l'être humain. Un monstre qui

trouvait ses justifications par des cours d'enseignement « supérieur » suivis à l'École des Amériques de Panama¹, qui avait appris à chercher les points faibles de chaque prisonnier autant sur le plan physique que psychologique, qui discutait sur ces thèmes avec ses camarades devant nous : si le choc électrique avec la *picana* (la gégène) était plus efficace dans les organes génitaux ou dans la bouche... qu'utiliser des rats ou des chiens pour nous mordre dans des lieux spécifiques.

Si c'était nécessaire, ils faisaient des heures supplémentaires, car ils étaient officiers spécialisés de la OCOA (organisation antisubversive) avec un supplément de salaire conséquent.

Le corps féminin est un territoire où peuvent s'exercer la domination et le pouvoir. La lutte pour détruire les femmes, et encore plus les militantes politiques était pour eux doublement importante. Ils nous disaient :

Si tu étais restée à la maison à laver les assiettes, tu ne serais pas dans cette situation. Regarde-toi, blessée, sale, tellement détruite que tu es sur le point de disparaître. Mais c'est ce que tu voulais, n'est-ce pas, ordures ? Si tu survivais, tu ne pourras pas te reconstruire, l'honneur des femmes, ça ne se lave pas, d'ailleurs ton utérus ne va plus te servir.

Et cette histoire de terreur a continué pendant des mois. C'est très difficile de parler de ça, nous avons évité de le faire pendant de nombreuses années. Nous ne trouvions jamais le moment, ni les paroles qui puissent se comprendre et les oreilles qui puissent écouter. L'abus sexuel porte avec lui non seulement la douleur, la dégradation et l'impuissance, mais également la honte et la culpabilité : culpabilité nourrie par des siècles de pouvoir. Ils avaient le pouvoir de te faire croire que tu pouvais éviter l'abus. Nous nous disions : « Mais comment ? Attachées, aveuglées, blessées... Que pouvions-nous faire ? Comment nous défendre ? »

1. École des Amériques de Panama : lieu de formation organisé par l'armée USA pour des officiers des différents pays d'Amérique latine. D'abord localisée au Panama, elle fut transférée ensuite aux USA. Voir le ch. 3, Annexe II, § II.

Le silence cache l'impunité ; le groupe nous a donné la force de parler et nous a permis de réaliser que nous avons vécu des expériences similaires pendant douze ans et dans 20 établissements militaires différents.

Nous avons commencé à déposer les plaintes, presque trois mois d'angoisse, la gorge serrée, des larmes, du soulagement parfois. Les rêves sont revenus, les cauchemars aussi. On a pu parler avec les enfants, expliquer l'inexplicable. Parfois les mots ne disaient rien, mais les regards disaient tout.

En 2012, le juge civil, du haut de son investiture, nous jugea : « Que faisiez-vous avant d'être détenues ? » – « Expliquez le mot viol ». « Mais, monsieur le juge, ce que nous faisons n'était pas important, l'important c'est ce qui s'est produit ».

C'est que le viol était une arme systématique de répression utilisée par des officiers dans des centres de tortures et de disparition durant des mois où ils disaient à nos familles que nous n'étions pas détenues alors qu'elles ignoraient où nous nous trouvions.

C'est l'expression criminelle de l'appareil d'État, des militaires et de quelques civils (des médecins, des psychologues) contre une population civile désarmée.

Nous avons dénoncé plus de 100 d'entre eux, ils devaient être arrêtés, mais ils ne le sont pas. La Cour suprême de justice d'Uruguay a voté cette année une résolution qui fait que notre plainte a dépassé le temps de validité et est prescrite, et que la loi votée par le Parlement pour pouvoir valider ces plaintes est inconstitutionnelle.

Toutefois, les accords signés par l'État uruguayen avec les instances internationales doivent valider le fait que ces plaintes concernent des crimes contre l'Humanité, et sont imprescriptibles.

J'ai une mauvaise nouvelle pour la Cour Suprême : **les 28 femmes vont continuer à lutter pour que la justice se fasse. Nous avons la force que nous donnent le groupe et la solidarité des gens qui ne veulent pas vivre dans un monde chargés de violence et d'injustice.**

PRÉFACE

Le droit à la parole

Mgr Marc STENGER¹

Cet ouvrage est un évènement, car il correspond à un temps de « libération de la parole », quarante ans après les épreuves traversées par tant de combattants de la liberté et de la dignité de l'homme en Amérique latine. Dans ces pages, nous entendons des femmes dire ce qu'a été le crime des dictatures, un crime conscient, choisi, voulu contre l'homme, un déni absolu d'humanité sous la forme cruelle de tortures, d'assassinats, de viols. À travers cet acte de mémoire responsable, nous voulons faire barrage au silence que l'on a essayé d'installer dans l'espace public, un silence qui fait mourir, une nouvelle fois, ceux qui sont tombés sous les coups des tortionnaires et qui anéantit les rescapés.

« Tourner la page », amnistier, passer sous silence les violences qui ont été faites à des hommes, à des femmes, à des jeunes et à des anciens, au seul motif de leur engagement politique ou humanitaire, organiser l'oubli, arrange bien des responsables. Ne pas en parler veut dire ne pas reconnaître les

1. Mgr Marc Stenger, évêque de Troyes et président de Pax Christi France, est à la date de cette rencontre évêque accompagnateur du « Pôle Amérique latine de la Conférence des évêques de France ».

responsabilités des gouvernants de l'époque, protéger ceux qui ont été complices des exactions, refuser de reconnaître qu'il y a des victimes et des bourreaux. Une pareille dénégation n'aide pas une société à se reconstruire. Bien sûr, dans nos références chrétiennes, il y a le pardon, mais comment bâtir le pardon sur l'oubli ?

Même pour pouvoir pardonner, il faut être debout, reconnu dans son droit à la justice, reconnu dans la violence subie.

Le silence est blessant, parce qu'il ramène au néant une histoire éprouvante de ses tortures, mais aussi riche de ses combats. Il est aussi dangereux parce qu'il ignore que les dérapages, les exactions contre les droits de l'homme, sont toujours d'actualité, et il maintient les populations dans l'ignorance et l'indifférence. Il est injuste et frustrant parce qu'il empêche que se déploie librement le besoin de se dire, de se recentrer sur ce qu'on a vécu, d'exorciser ensemble les démons de l'humiliation, de la dévalorisation, de la manipulation.

Voilà pourquoi libérer la parole ne doit pas seulement être de dire les épreuves qu'on a traversées et les souffrances qu'on a endurées, mais aussi quelles ont été nos luttes et ce qui nous a permis de rester debout et de gagner.

C'est tout cela que veulent nous dire les organisations qui sont intervenues à la rencontre. Je les remercie à mon tour de leur participation. La mémoire fait vivre, l'oubli fait mourir.

Mais il ne faut pas seulement parler, se raconter ; la mémoire vive débouche sur l'action.

Puisse cette mémoire aiguïser notre vigilance pour aujourd'hui et que nous ne permettions pas que l'inhumain puisse encore prévaloir dans les relations entre les hommes et entre les États.

Chers amis, de Justice & Paix, du SERPAJ, de la Coordination Amérique latine, nous avons à être des veilleurs en la matière. L'enjeu d'une concertation comme celle qui a rassemblé les participants à ce temps de libération de la parole, c'est de redire que nous voulons l'être ensemble.

Avant-propos de l'éditeur

Chers Amis lecteurs,

Vous venez de lire cette « Parole » d'Yvonne Klingler-Larnaudie prononcée 19 novembre 2013 à Bobigny. Il était capital pour nous, éditeurs, que ce livre s'ouvre par une Parole, et pas par n'importe laquelle.

D'où vient ce livre ?

Sa source première est précisément cette autre Parole de la même Yvonne Klingler-Larnaudie prononcée le 25 juin de la même année 2013¹. Vous la trouverez au chapitre IV, § 4. A. Elle était le pivot, voire la raison d'être, de cette rencontre de juin 2013 à la Maison des évêques de France à Paris.

Il s'agissait ce soir-là de permettre pour la première fois qu'une parole soit prononcée en public de la part d'une femme et au nom de toutes ses compagnes qui – les unes et les

1. Soirée du 5 juin 2013, intitulée : « Dire 40 ans après : pour lutter contre l'oubli, libérer la parole », initié conjointement par l'Association *¿ Dónde están ?* (Où sont-ils ?) dans le cadre de la « Coordination Amérique latine, 40 ans après », et par le pôle Amérique latine de l'épiscopat de France.

autres –, avaient subi les mêmes tortures y compris sexuelles, de la part des militaires durant les douze ans de la dictature en Uruguay (1973-1985). Il s'agissait de l'aboutissement d'un ré-accouchement grâce à un long travail sur elles-mêmes : travail à la fois personnel et collectif, ou plus précisément communautaire, afin de sortir d'un silence destructeur dans lequel leurs tortionnaires les avaient enfermées. C'est pourquoi cette soirée-là encadrait la « première Parole devant un public » d'une de ces femmes bafouées, déshonorées et « mises à mort » moralement et psychologiquement, du moins était-ce l'objectif recherché par leurs bourreaux. La première parole d'un certain nombre d'interventions qui révélaient le difficile itinéraire pour renaître à la liberté d'être elles-mêmes. Cette soirée amorçait le travail qui restait à faire.

Elle fut d'une telle intensité, elle fit naître une telle émotion chez ceux qui étaient là, qu'il fut décidé de publier un livre reprenant les paroles d'Yvonne et de tous ceux et celles qui l'entouraient, afin de faire apparaître la profondeur du silence d'où, enfin, elles jaillissaient ! Ainsi, cette parole initiale d'Yvonne Klingler s'est enrichie de celles d'une douzaine de ses compagnes de misère – mais aussi de résurrection –, qui sont le cœur de ce témoignage.

Depuis longtemps, nous savons l'importance de la parole pour se dire à soi-même le plus intime de ce qui nous constitue et nous fait vivre, en le partageant avec d'autres. Pour assumer ce qu'il y a de meilleur en soi. À plus forte raison pour regarder en face ce qui en fut le pire. Lacan disait : *La parole libère !* Drewermann précise : *La parole guérit* ² Bien avant eux, l'évangéliste Jean nous avertissait : *La parole se fait chair* (Jn 1, 14). Ce à quoi nous pouvons ajouter : *Afin que notre chair se fasse parole !*

C'est précisément ce dont il s'agit dans ce livre. La parole de ces femmes jaillit de leur chair blessée. Après avoir été aveuglées par la cagoule, pendant que leur corps était dénudé et donné en pâture à leurs bourreaux, elles avaient été rendues muettes par l'horreur de ce qu'elles avaient subi. Il fallait donc

2. Eugen Drewermann, *La parole qui guérit*, Éd. du Cerf, 1991 (trois éditions en deux ans).

qu'elles sortent de ce silence imposé, comme il fallait que leurs yeux réapprennent à supporter la lumière lorsque, enfin, la cagoule leur était retirée.

Long travail de réappropriation – de revalorisation – d'elles-mêmes et de leur humanité à leur propres yeux au fil d'un très douloureux parcours des combattantes – c'est bien le cas de le dire – dont les jalons furent d'abord les premières retrouvailles de trois cents d'entre elles en juillet 1997, douze ans après la fin de la dictature ! ; puis encore quatorze ans de partages et de pleurs, accompagnées par des psychologues, pour que cette parole puisse enfin se dire et « sortir » du refoulement ; pour qu'enfin cette parole puisse se mettre par écrit et qu'elle prenne la forme de plaintes personnelles, mais aussi communautaire, déposées le 28 octobre 2011 devant la Cour de justice.

Le présent livre reprend et décrit l'invraisemblable histoire de ces « Femmes courage ». Le courage qu'il leur a fallu pour tenir tête à ceux qui ont tenté d'assassiner leur humanité, pour arriver à refaire surface au terme d'un long parcours qui va de leur sortie de prison à la fin de la dictature, le 5 mars 1985, jusqu'à, – plus de vingt-six ans plus tard –, le dépôt de leur plainte en justice.

Autant de raisons pour lesquelles ce livre est publié :

« Pour l'honneur de ces Femmes ! »

C'est pourquoi, mon projet était d'ajouter comme auteur à mon propre nom :

**Avec Yvonne Klingler-Larnaudie
et ses compagnes**

La discrétion de toutes ces femmes leur a fait refuser d'être cosignataires. À défaut de voir leurs noms sur la couverture, amis lecteurs, voyez-les inscrits en gras dans cet avant-propos et gardez-en le mémoire tout au long de votre lecture. Permettez-moi de vous en remercier.

Construction du livre

Sa structure est celle-là même qui a présidé à la soirée du 25 juin 2013, telle que ses promoteurs l'avaient voulue, en y intercalant des documents reçus de Montevideo, qui viennent renforcer cette trame et en déployer le message.

Après le mot d'ouverture prononcé ce soir-là par Mgr Stenger et repris ici en mode de préface, l'une de ces femmes, Beatriz Benzano, décrit le long parcours qu'ensemble elles ont dû vivre pendant des années, afin d'être capables de « renaître » à elles-mêmes (ch. 1). Les psychologues qui les ont accompagnées durant ce chemin de renaissance et Edmundo Gommez, médecin et psychanalyste, lui-même Uruguayen exilé politique en France, explicitent les conditions très difficiles de la « libération de la parole » enfouie dans la profondeur – dans la nuit –, des traumatismes subis (ch. 2). Viennent ensuite de terribles documents sur : « *La torture enseignée* », y compris par des officiers français³ (ch. 3). Arrivent enfin au cœur de ce livre : les « Témoignages » de dix Femmes sur ce qu'elles ont subi pendant leur séquestration (ch. 4) et les « minutes » de la comparution de cinq d'entre elles devant un juge civil (ch. 5).

Reste un pan de l'histoire qui n'est pas encore écrit. En effet les lois de l'Uruguay, malgré quarante ans de démocratie retrouvée

3. Sur cette question très délicate, il faut renvoyer au livre premier : Marie-Monique Robin, *Escadrons de la mort, l'école française*, La Découverte/Poche, 2004/2008. Pour notre part, contentons-nous de souligner la genèse de cette dérive d'officiers français, parmi les meilleurs, suite aux guerres d'Indochine (1945-1954) et d'Algérie (1954-1962) dans lesquelles ils avaient été plongés par erreur de jugement des hommes politiques du moment. Ceux-ci – malgré l'intelligence d'un certain nombre d'entre eux qui n'ont pas réussi à se faire entendre –, n'avaient pas su percevoir à temps les conséquences de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) chez les « colonisés ». Ils avaient engagé l'armée française dans des conflits d'un autre genre que celui auquel elle était habituée et pour lesquels elle était compétente. Il ne s'agit donc pas de juger les militaires en question pris dans cet enchaînement de plus de vingt ans de guerres, y compris dites subversives, (1939 à 1962), sans que pour autant nous ayons le droit d'occulter leur rôle auprès des dictatures d'Amérique latine, et même de la politique militaire des USA.

(1985-2015), protègent encore les tortionnaires d'hier et leurs commanditaires (ch. 6). D'où la lutte menée par les juristes sur le plan international (ch. 7). D'où aussi la mobilisation des premières intéressées, à travers des mouvements politiques et différentes associations (ch. 8).

La généralisation des méthodes dénoncées ici déborde cependant le seul Uruguay ; elles sont à l'époque le fait à un degré ou à un autre de la quasi-totalité des pays d'Amérique latine, et même encore aujourd'hui des États-Unis (Guantanamo). Le mouvement *Vérité et réconciliation*, né en Afrique du Sud, n'arrive pas à prendre racine de façon réellement efficace dans le cône Sud de l'Amérique.

La victoire de ces femmes sur elles-mêmes leur a permis d'aller jusqu'à déposer plainte et représente l'essentiel de ce qu'elles pouvaient faire. Le relais doit être pris maintenant à l'échelle non seulement nationale de l'Uruguay, mais internationale, pour que justice leur soit rendue et que la mémoire de leur drame aille jusqu'à pouvoir dire avec des chances d'être entendue : **Et maintenant ? « Plus Jamais ça ! »**. Le film en DVD de Lucia Wainberg *Graines de lumière* devrait nous y aider.

Robert Dumont
Responsable de la Collection *Signes des Temps*

PREMIÈRE PARTIE

**La parole refoulée
ou
comment sortir du silence**

1

Notre plainte sur la violence sexuelle : un long chemin vers la justice

Beatriz BENZANO¹

16 décembre 2013

Les sévices sexuels provoquent chez les victimes un traumatisme qui durera tout leur vie et blessera pour toujours leur monde intérieur et leur subjectivité. S'y ajoute la douleur de toutes les camarades victimes de ces violences au cours de la période du terrorisme d'État, vécue en silence. Un silence qui a duré plus de trente ans.

Et c'est justement à cause de son extrême gravité, parce qu'il a été planifié, systématisé et généralisé pour nous détruire en tant que groupe humain, qu'il s'agit d'un crime contre l'humanité.

Porter plainte a été pour nous un impératif éthico-politique, un devoir incontournable de justice et une forme de réparation.

1. Beatriz Benzano, ancienne prisonnière politique, fait partie des *Femmes uruguayennes* qui ont participé à la libération de leur propre parole. Elle révèle là le sens de leur démarche.

Comment le groupe a-t-il été constitué ?

Avant de déposer notre plainte, le 3 septembre 2010, nous avons parlé avec de nombreux et nombreuses collègues et amis, consulté le monde politique et le monde universitaire, ainsi que les personnes qui s'occupent des droits de l'homme. Ils nous ont tous encouragé à le faire. Mais remuer une vieille douleur est forcément la revivre. Avec toutes sortes d'ambivalences et de résistances dans le retour à un passé douloureux et la remémoration de l'horreur subie, nous avons commencé à parler. Et il a été si difficile d'aborder ce sujet, que de la centaine de camarades à qui nous avons proposé personnellement de déposer une plainte avec nous, beaucoup ont préféré dénoncer la torture en général et le faire individuellement dans les diverses causes ouvertes à la suite de notre initiative. Certaines d'entre elles n'ont pas pu poursuivre, ne sont pas revenues à nos réunions et ont quitté le groupe, incapables de dire ce qu'elles avaient subi et combien elles avaient souffert ! D'autres ont exprimé leur témoignage, mais se sont éloignées. Et deux d'entre elles sont restées dans notre groupe mais n'ont pas encore pu déposer plainte.

En outre, parmi les nombreuses victimes de viols au sens strict du terme (impossible de savoir combien elles étaient réellement, en raison du fait que de cela « on ne parlait pas », mais chacune d'entre nous en connaissait au moins quatre ou cinq), ce sont seulement quelques-unes qui se sont jointes à nous pour dénoncer devant les tribunaux. Ce que notre plainte a de particulier, c'est qu'elle est thématique et collective, et aussi que le groupe comprend des camarades de différentes organisations, et emprisonnées à différents moments de la dictature.

Et c'est au sein du groupe que nous avons pu commencer à parler, parce que nous nous sommes retrouvées dans un climat de confiance, affectueux et très chaleureux, et que nous avons toutes souffert des formes similaires de violence sexuelle – la torture qui a été certainement celle qui a le plus frappé notre subjectivité –, et enfin parce que nous avions toutes besoin d'en parler.

La violence sexuelle : effets et séquelles

Toutes les prisonnières ont souffert à des degrés divers de sévices sexuels aberrants et humiliants, depuis la nudité forcée et exposée au regard de toute la caserne, les attouchements, les insultes et commentaires offensifs et dégradants quand nous prenions notre bain ou faisions nos besoins – ce qui se passait devant eux – jusqu’aux violations avec ou sans pénétration avec des bâtons, application de la « gégène » électrique par de nombreux militaires et de nombreuses fois, ou quand ils éjaculaient sur nos corps nus.

Le souvenir est resté comme une empreinte permanente dans la mémoire du corps – le sang, les larmes sont toujours là – et continue encore à nous nuire et à conditionner la vie sexuelle de beaucoup d’entre nous. Parce qu’ils ont transformé un sujet de plaisir, d’amour et de vie en un espace d’horreur, d’humiliation et de douleur. Les dégâts et les souffrances ont été si importants que, pendant plus de trente ans, nous ne pouvions le dire à personne, ni à la famille, ni au compagnon de vie, ni pendant la thérapie. Les effets traumatiques perdurent au fil du temps, et c’est seulement maintenant et au sein du groupe – et peut-être à cause des liens d’affection et de bienveillance qui existent entre nous –, des liens si forts qui nous unissent que, malgré les différences politiques, générationnelles et de vies très différentes, nous avons pu mettre en mots, nous rappeler et revivre toutes ces horreurs, la voix cassée et des larmes aux yeux.

Pendant ce long et douloureux processus de dénonciation et de réparation, qui dure depuis plus de trois ans, nous avons entendu les récits les plus cruels, unimaginables et horripilants d’actes de violence sexuelle : après d’autres tortures, quand c’était impossible de se tenir debout ou de marcher, des femmes ont été violées devant leur compagnon, pour les punir et les humilier tous les deux ; des femmes enceintes particulièrement vulnérables ont fait des fausses couches ; des avortements forcés pour celles qu’ils avaient mises enceintes, (nous ignorons combien d’enfants sont nés ni à quel point leur vie et celle de leur mère ont pu être terribles, situations semblables à celle illustrées par le film « *Sarajevo, mon amour* »)... ; des accou-

chements en prison de mères attachées et harcelées ; des enfants mort-nés, dont les corps n'ont jamais été vus par leur mère ni remis à la famille, ce qui pose le problème de savoir où ils sont ; de nombreux cas de simulacres de tortures et de violences sexuelles à l'égard des enfants des victimes. (On a fait entendre à Angélica des cris et des pleurs d'enfants, en lui disant que c'était ceux de ses enfants).

En entendant ces histoires déchirantes, plusieurs d'entre nous sommes devenues de plus en plus convaincues de notre devoir de dénoncer et demander justice. Parce que, comme nous disait Mirta, – une autre camarade du groupe aujourd'hui décédée – ces violeurs et tortionnaires avaient perdu tout attribut qui puisse les identifier à des êtres humains, pour devenir quelque chose de bien pire que des bêtes, plutôt des monstres. Dans ce cas, le pardon est impossible et inutile, comme le dit Primo Levi. En outre, c'est seulement nous qui pouvons dire ce que nous avons subi et porter nos accusations. Nous ne devons pas laisser aux générations futures ce fardeau ; la tâche et la charge d'explorer et faire des recherches sur le passé nous reviennent.

Ils sanctionnaient notre genre pour avoir quitté le modèle féminin d'épouse, de mère et de femme au foyer, pour nous être mêlées d'affaires des hommes, ce qui les mettait en colère et renforçait leur envie de nous torturer, de nous dégrader, de nous détruire en tant que femmes et personnes, pour nous faire sentir que nous n'étions que des choses dans leurs mains ; qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient avec nous et que personne ne saurait jamais : ils se sentaient impunis et tout-puissants.

Toutes ces épreuves ont provoqué en nous des problèmes de toutes sortes, dans notre vie sexuelle, des cauchemars, de l'anxiété et de l'angoisse, de la détresse, des problèmes d'estomac et d'intestins, etc. À la pensée seulement de devoir dénoncer toutes ces violences, une des camarades du groupe commença à avoir des hémorragies intestinales et n'a pas pu continuer. Deux autres, rien que d'entendre les sévices qu'une des compagnes du groupe avait subis, qui avait été violée par plusieurs d'une façon particulièrement dégradante, ont actuellement des problèmes de relation sexuelle dans leur couple. Une

autre ne peut pas avoir des relations sexuelles avec son mari parce que cela lui rappelle les viols subis. Le décès de deux autres camarades pendant ces deux dernières années a provoqué en nous toutes un impact émotionnel terrible et leur perte continue toujours à nous faire souffrir.

Pourquoi notre plainte sur les violences sexuelles maintenant, après autant de temps ?

Principalement pour trois raisons :

- a) Parce que la loi et la culture de l'impunité étaient installées dans notre société ; la loi aberrante de caducité des revendications punitives de l'État a empêché de poursuivre les coupables.

- b) Parce qu'il fallait d'abord réclamer pour ceux et celles qui ne pouvaient plus parler pour eux-mêmes : soit qu'ils n'étaient plus là (assassinés/es et disparus/es, etc.) : soit que la douleur et la stigmatisation que comportait ce sujet les empêchaient de parler. Nous ne pouvions pas, même entre nous, l'évoquer ; dans les casernes et les prisons, nous ne parlions jamais entre nous des sévices sexuels et des tortures.

La famille et les amis préféraient généralement ignorer ce qui nous était arrivé et ne nous posaient pas de questions pour ne pas nous faire souffrir. « Jamais auparavant je n'avais raconté que j'avais été violée, parce que personne ne me l'avait demandé », a dit une des camarades du groupe.

- c) Parce que le temps est venu de parler et que cela soit entendu. Ce sujet se trouve aujourd'hui dans le débat mondial des droits humains et aussi dans celui de nos pays voisins (Argentine, Chili et Pérou) qui sont en train de dénoncer et d'emprisonner leurs violeurs. C'est enfin aussi maintenant que le droit international attribue à ces crimes la gravité qu'ils ont, les qualifiant de génocide, de crimes de guerre (tribunaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie, le Rwanda, Statut de Rome qui définit les règles de fonctionnement de la Cour pénale internationale, etc.). L'heure est venue de rendre « visibles » et de ne plus « banaliser » les violences sexuelles.